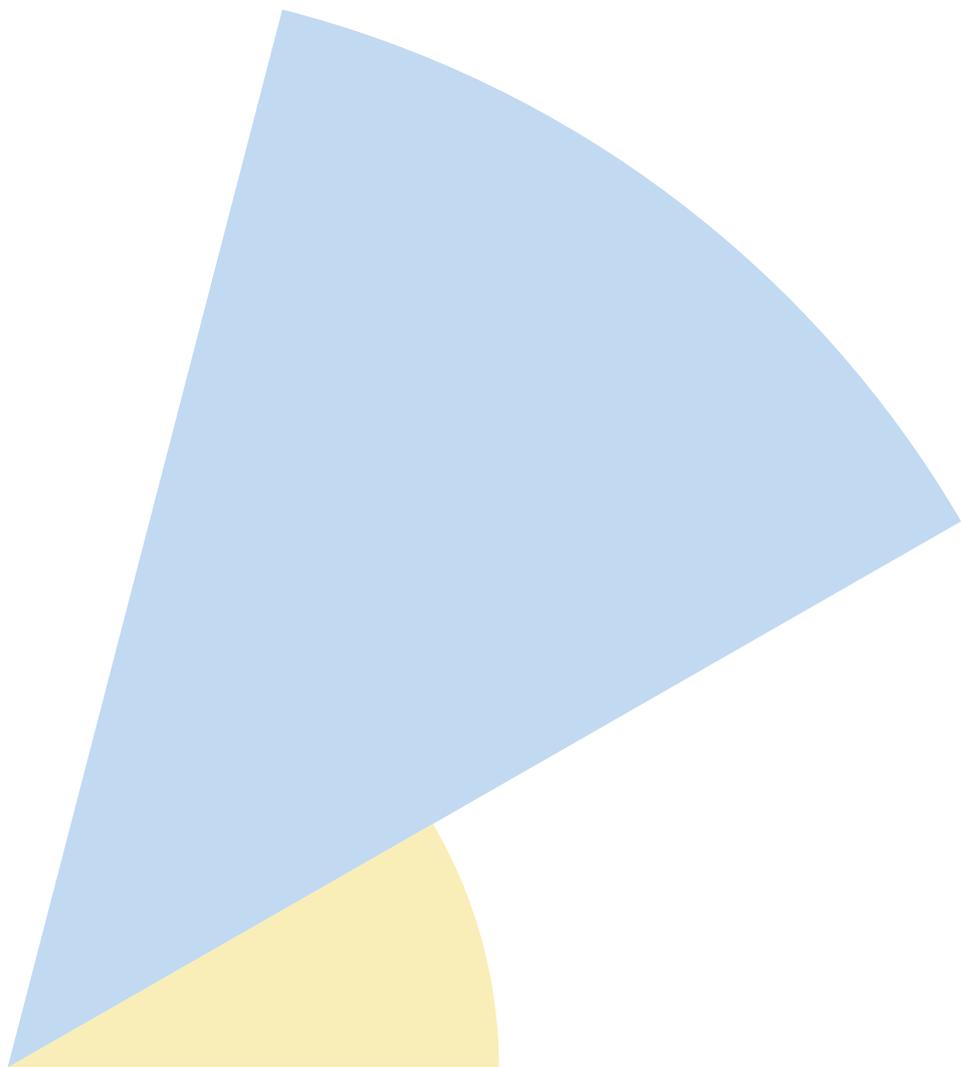


Sources, définitions et références



► Sources

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives.

Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

Les **bases Tous salariés** sont des fichiers statistiques annuels de données individuelles sur l'ensemble des salariés, produites à partir de déclarations administratives de leurs employeurs. À chaque millésime annuel N correspond une base Tous salariés qui comprend des informations sur l'année N et l'année $N-1$. Ces bases renseignent sur le type d'emploi et de rémunérations perçues pour chaque salarié. Pour l'Insee, les bases Tous salariés permettent donc de produire des statistiques structurelles sur les salaires et l'emploi.

Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. L'objectif principal est de servir de base à des études nationales ou locales, pour décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune.

Le système d'information **LIFI** décrit les liaisons financières entre sociétés. Il permet d'identifier et de caractériser les groupes de sociétés opérant en France et de déterminer leur contour sur le territoire national. LIFI constitue ainsi le répertoire français des groupes de sociétés. Il est un élément du système de répertoire d'entreprises français (SIRUS) et alimente chaque année le répertoire européen des groupes (EGR) pour les groupes internationaux présents en France et leurs filiales.

La **base permanente des équipements (BPE)** est une base à vocation statistique. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année.

En 2021, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

► Pour en savoir plus

[Billaut 2020] Billaut A., « 19 zones d'emploi en Centre-Val de Loire pour lire les marchés locaux du travail », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°61, septembre 2020.

[Brendler et al. 2022] Brendler J., Follin J., Louza T., « Sur le pourtour de la Normandie, des territoires de frange ouverts aux influences extrarégionales », *Insee Analyses Normandie* n°101, mars 2022.

[Caudron et al. 2020] Caudron C., Josnin R., Hillau M., Diel O., « Le marché du travail en Centre-Val de Loire : des dynamiques marquées par le tissu productif local et les échanges avec les régions voisines », *Insee Analyses Centre Val-de-Loire* n°71, décembre 2020.

[Gascard et Lu 2019] Gascard N., Van Lu A., « La diffusion de la croissance parisienne s'étend au-delà de l'Île-de-France », *Insee Dossier Île-de-France* n°4, juin 2019.

[Gascard et Lu 2019] Gascard N., Van Lu A., « L'influence de l'agglomération parisienne s'étend aux régions voisines », *Insee Première* n°1758, juin 2019.

[Le Goff et Simonovici 2021] Le Goff F., Simonovici M., « Un emploi sur huit sous contrôle étranger, un sur quatre sous contrôle francilien », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°82, décembre 2021.

[Porte 2020] Porte E., « En Centre-Val de Loire, 90 % de la population vit dans une des 40 aires d'attraction des villes », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°69, décembre 2020.

► Définitions

Une **aire d'attraction des villes** définit l'étendue de l'influence d'une ville sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Le **centre de décision** d'un groupe de sociétés est l'entité qui prend les décisions stratégiques du groupe et dans laquelle se réunissent les dirigeants ou le conseil d'administration.

Une **commune rurale** est une commune peu dense au sens de la grille communale de densité à 3 niveaux. Les communes denses ou de densité intermédiaire sont dites **urbaines**.

La classification des équipements en **gammes** a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Ces regroupements permettent d'élaborer des indicateurs synthétiques reflétant l'organisation hiérarchisée des territoires en termes de services à la population.

Pour la Base Permanente des Équipements 2021, 110 équipements sont ainsi retenus, qui se répartissent en trois gammes : gamme de proximité (28 équipements dont épicerie, école élémentaire, médecin généraliste) ; gamme intermédiaire (35 équipements dont supermarché, collège, ambulance) ; gamme supérieure (47 équipements dont hypermarché, lycée, service d'urgence).

Le temps d'accès en minutes à une gamme est la moyenne simple des temps de trajet aux équipements de la gamme pour les différentes communes composant le territoire (en heures creuses).

La partition de l'économie en deux **sphères, présente et productive**, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.